



Plan de l'enclos monastique de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville avec la localisation de la porte de la ferme (1) percant le tronçon sud de la muraille d'enceinte, du grand moulin (2), du bief (3), de l'ancienne drève (4) qui menait à la ferme et des viviers (5) aujourd'hui comblés (infographie A. Van Driessche, serv. Archéologie, dir. ext. Brabant wallon).

aux premiers siècles de l'abbaye. La tour, située à l'est de l'ensemble, tout près du bief actuel, présente un plan rectangulaire à façade arrondie vers le nord-est. Ses fondations recouvrent directement l'ancien chemin dallé. À quelques mètres vers l'ouest, la muraille, d'une largeur impressionnante, orientée plus ou moins comme la tour, court au pied du versant de la colline. Enfin, entre la tour et la muraille, le bâtiment à pans de bois a été reconstruit à deux reprises sur la base d'un même plan. L'épaisseur des remblais qui recouvrent ces vestiges de constructions, sous le niveau supposé de circulation du 18^e siècle, augmente logiquement d'ouest en est, c'est-à-dire du pied de la falaise vers le bief ; d'environ 0,20 m à 0,60 m au-dessus des vestiges du bâtiment à pans de bois, elle atteint approximativement 1,20 m à l'endroit de l'arrondi de la tour.

L'étude archéologique après la restauration de la porte : topographie et paysage

Les travaux de restauration de la porte de la ferme ont porté exclusivement sur le bâtiment (A) et non sur son environnement. Or, les abords immédiats de la porte participaient dans une mesure importante, voire prépondérante, à la configuration de ce complexe qui contrôlait les entrées et les sorties entre l'enclos monastique et la ferme. Sur le plan topographique,

en effet, la porte occupait une position stratégique, puisqu'elle barrait le passage sur toute sa largeur, depuis le bief la bordant à l'est jusqu'à la colline de la ferme l'accostant à l'ouest. Sur le plan urbanistique, par ailleurs, elle faisait partie d'un ensemble d'aménagements et de constructions, comportant notamment une drève, un bief et une enceinte, qui se trouvait en liaison immédiate avec le quartier industriel de l'abbaye et ses deux moulins.

Au début même des travaux de restauration, un haut mur de clôture (C) de pierre a été abattu sur une longueur d'environ 12 m à partir de l'angle nord-est de la tour occidentale qu'il rejoignait. Érigé suite à la vente de l'abbaye comme bien national en 1797 pour séparer le lot n° 2 du lot n° 3, puis intégré, vers 1850, sur quelques mètres contigus à la tour, dans la façade arrière de la villa Huart (De Waele & Heller, 2011^a), ce mur devait être supprimé. D'une part, il entravait la vue de la tour occidentale depuis le nord, d'autre part, il empêchait de restaurer l'angle de la tour contre lequel il s'appuyait. La base du mur a cependant été conservée de sorte qu'une berme traverse le chantier de fouilles.

Ainsi, il incombait aux archéologues, conformément d'ailleurs au certificat de patrimoine, de procéder à l'enlèvement des éboulis rocheux mêlés de terre et d'humus qui s'étaient accumulés au pied de la colline, contre les obstacles que constituaient la tour occidentale et, au nord de celle-ci, le mur de clôture en pierre tardif. À hauteur du bâtiment de la porte, l'escarpement de la falaise descend en pointe jusqu'à la tour occidentale et a été entaillé pour recevoir les fondations de celle-ci ; la muraille d'enceinte s'élevait aussi sur cette pointe rocheuse et grimpait sur la colline ; les remblais recouvraient l'escarpement jusque contre le mur ouest de la tour et s'étendaient aussi le long des murs nord et sud de celle-ci. Directement au nord de la pointe rocheuse, la topographie prend une configuration toute différente : l'espace s'ouvre largement sous la forme d'un fort retraits vers l'ouest du flanc de la colline ; la falaise, d'orientation nord/sud, est en effet creusée d'un front de taille en arc de cercle qui s'étend sur une cinquantaine de mètres vers le nord.

Travaux de déblaiement

L'enlèvement des remblais a été effectué en deux étapes : d'abord en périphérie directe de la tour occidentale, ensuite dans la zone ouverte au nord de celle-ci. La première a eu lieu en septembre 2010, juste avant la fin du chantier de restauration ; il fallait, en effet, dégager les soubassements de pierre de la tour pour pouvoir procéder aux réparations de leurs maçonneries (De Waele & Heller, 2011^a). Les soubassements ont donc été débarrassés des remblais qui les recouvraient sur une hauteur moyenne d'environ 1 m ; en façade nord, les remblais